

Les bons réflexes du vélo en ville



Conseils de quartier !

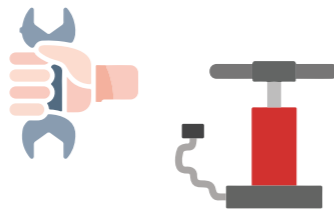
1 Je porte un équipement adapté

(gilet ou veste réfléchissante, casque homologué) et je dispose d'un avertisseur sonore ainsi que d'éclairages installés sur mon vélo.



2 J'entretiens mon vélo

(éclairage et pneumatiques en bon état).



3 J'annonce systématiquement mes changements de direction

pour avertir les autres usagers.



4 Je ne double jamais par la droite

et je respecte le Code de la Route et la signalisation (panneau et sol).



5 Je reste attentif à la route

je n'utilise pas mon téléphone, et je fais attention lorsque des piétons traversent une piste cyclable.



6 J'apprends les règles à mes enfants

dès le plus jeune âge.



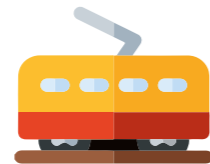
7 Je privilégie les pistes cyclables

pour être à l'écart des autres usagers de la route et je suis attentif quand je m'insère sur une voie partagée.



8 Je fais attention aux tramways

notamment quand je circule dans le quartier de La Briquette.



9 J'accroche mon vélo

sur les arceaux dédiés.



Crédit images : Freepik

10 Et quand je suis automobiliste ou piéton, je fais aussi attention aux cyclistes !

Je ne stationne pas sur les pistes cyclables (puni d'une amende de 135€ et peut entraîner la mise en fourrière du véhicule).



Je suis vigilant lorsque j'ouvre ma portière.

Avant de tourner, je vérifie mes angles morts.



Je reste attentif lorsque je marche sur une piste cyclable ou dans une zone où peuvent circuler les vélos.



Avec une trottinette électrique, je peux circuler sur les pistes cyclables jusqu'à 25km/h.

Se déplacer à vélo à Marly

Été 2024

12 km
de pistes cyclables dans notre ville

Retrouvez ce plan vélo sur l'application !



Scannez le QR code

RESTEZ INFORMÉS !
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE NOTRE VILLE !



Le saviez-vous ?

La ville de Marly a réalisé de nombreuses pistes cyclables avec trois types de matériaux :

Le choix des matériaux dépend de ceux employés pour les revêtements de trottoirs et bordures, mais aussi du type de voirie. Les matériaux employés sur une route principale ne seront pas les mêmes que ceux d'une rue en quartier résidentiel.

L'enrobé classique :

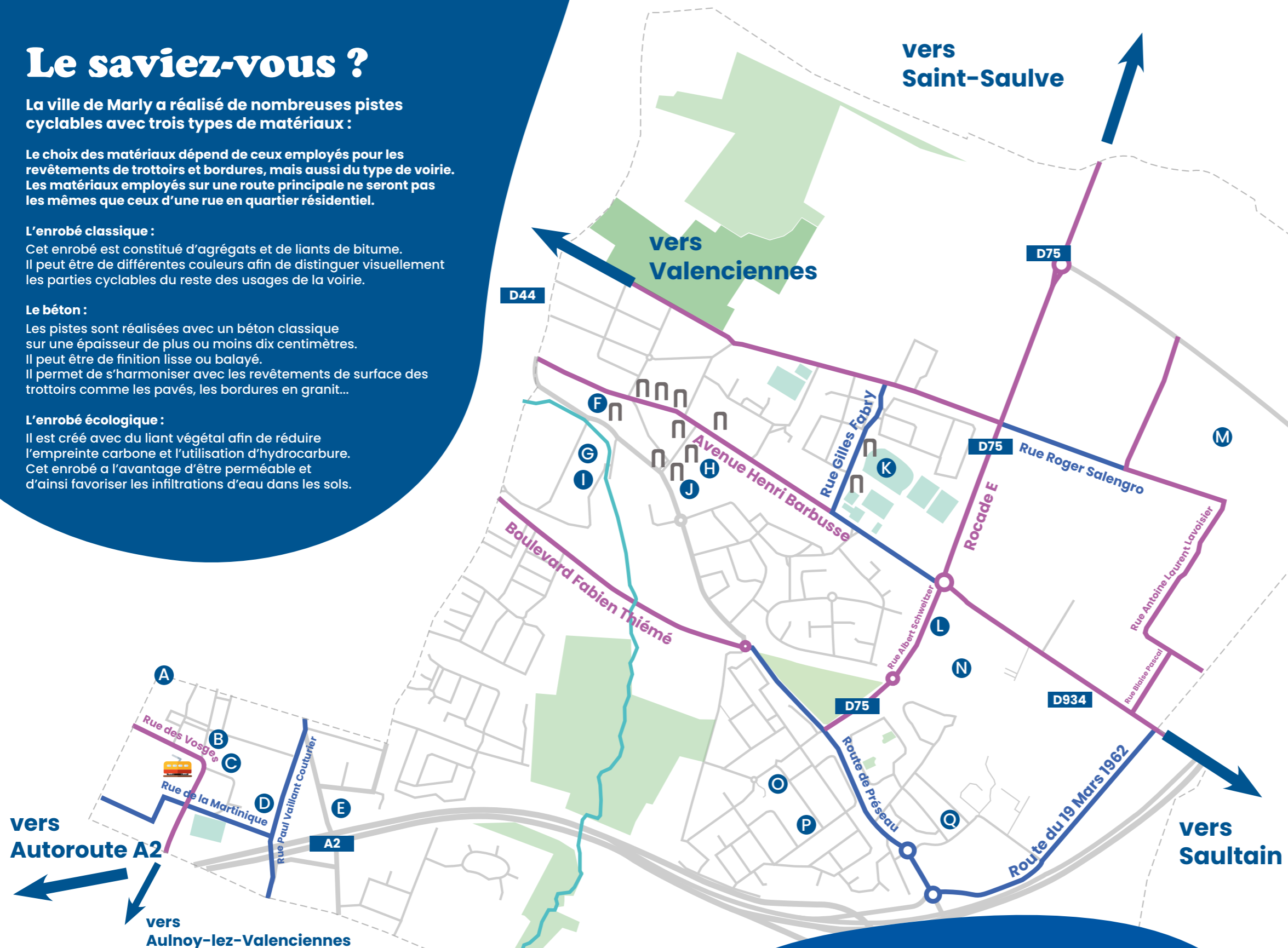
Cet enrobé est constitué d'agrégats et de liants de bitume. Il peut être de différentes couleurs afin de distinguer visuellement les parties cyclables du reste des usages de la voirie.

Le béton :


Les pistes sont réalisées avec un béton classique sur une épaisseur de plus ou moins dix centimètres. Il peut être de finition lisse ou balayé. Il permet de s'harmoniser avec les revêtements de surface des trottoirs comme les pavés, les bordures en granit...

L'enrobé écologique :

Il est créé avec du liant végétal afin de réduire l'empreinte carbone et l'utilisation d'hydrocarbure. Cet enrobé a l'avantage d'être perméable et d'ainsi favoriser les infiltrations d'eau dans les sols.



- A** Ecole Nelson Mandela 
- B** Centre Social de La Briquette 
- C** Salle des sports Louis Aragon 
- D** Groupe scolaire Hélène Carrère d'Encausse 
- E** Groupe Scolaire Louise Michel 
- F** CCAS 
- G** Ecole de musique 
- H** Mairie 
- I** Le Moulin Souverain 
- J** Groupe Scolaire Jules-Henri Lengrand 
- K** Stade Denayer 
- L** Collège Alphonse Terroir 
- M** Zone des Dix Muids 
- N** Lycée Professionnel François Mansart 
- O** Centre Social des Floralies 
- P** Groupe Scolaire Marie Curie 
- Q** Ecole Hurez Saint Nicolas 

 Pistes disponibles dès l'été 2024

 Pistes disponibles d'ici l'été 2026

 Arceaux à vélos déjà installés ou à venir prochainement (d'autres seront installés au fur et à mesure des aménagements prévus dans la ville)



Lorsque ce panneau est présent, vous devez **obligatoirement** emprunter la piste cyclable.

(une tolérance existe toutefois si vous pratiquez le cyclisme de manière sportive)



A ne pas confondre avec celui-ci, qui vous indique un itinéraire **conseillé**.